



Traité Temoura

Michna 2 - Chapitre 5

יִלְדָּה שְׁנֵי זָכָרִים,
אֶחָד מֵהֶן יִקְרַב עוֹלָה;
וְהַשֵּׁנִי יִמָּכַר לְחֵיבֵי עוֹלָה,
וְדָמִיו חֲלִין.
יִלְדָּה שְׁתֵּי נְקִיבוֹת,
אֶחָת מֵהֶן תִּקְרַב שְׁלָמִים;
וְהַשֵּׁנִי תִמָּכַר לְחֵיבֵי שְׁלָמִים,
וְדָמֶיהָ חֲלִין.
יִלְדָּה טְמֵטוֹם וְאַנְדְּרוֹגִינוֹס,
רַבֵּן שְׁמַעוֹן בֶּן גָּמְלִיאֵל אוֹמֵר:
אֵין קֹדֶשׁה חֵלָה עָלֶיהֶן:

[Si l'animal] a donné naissance à deux mâles, l'un d'eux sera sacrifié en 'Ola et le second sera vendu à [ceux qui] sont tenus [d'offrir] la 'Ola, [qui l'offriront en 'Ola] ; l'argent de sa [vente] n'est pas sacré. [Si l'animal] a donné naissance à deux femelles, l'une d'elles sera sacrifiée en sacrifice de communion et le second sera vendu à [ceux qui] sont tenus[d'offrir] la 'Ola, qui [l'offriront en sacrifice de communion] ; l'argent de sa [vente] n'est pas sacré. [Si l'animal] a donné naissance à un toumtoum [dont le sexe est inconnu] ou à un hermaphrodite, [qui possède à la fois des organes sexuels mâles et femelles, qui ne sont pas aptes au sacrifice], Rabban Chimon ben Gamliel dit : « Ils ne sont pas imprégnés de sainteté. »



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions